

Sujet : Re: PC 065 307 22 00001 -Centrale photovoltaïque au sol

De : REGIS Samuel - DDT 65/SEREF/BBCF <samuel.regis@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Date : 12/07/2022 09:29

Pour : SANROMAN Emilie - DDT 65/SACL/BADS/CADS <emilie.sanroman@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Copie à : "SUTTER Emmanuel (Chef de bureau) - DDT 65/SEREF/BBCF" <emmanuel.sutter@hautes-pyrenees.gouv.fr>, "CLARIOND Alexis (Chef de service) - DDT 65/SEREF" <alexis.clariond@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Bonjour Émilie,

Le projet n'impacte pas de boisement supérieur à 4ha. Il n'est donc pas soumis à autorisation de défrichement au titre du code forestier.

Pas de remarques pour le bureau en charge de la forêt.

Samuel REGIS

Chargé de mission Forêt

DDT des Hautes-Pyrénées

3, rue Lordat - 65013 TARBES cedex

Tél : 05 62 51 41 32 - 06 07 15 03 85

Le 11/07/2022 à 14:48, SANROMAN Emilie - DDT 65/SACL/BADS/CADS (par centre serveur AC) a écrit :

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée*.*.

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Cordialement,

Émilie SAN ROMAN

Direction Départementale des Hautes-Pyrénées

SACL/BADS/CADS

3, rue Lordat - BP 1349

65013 Tarbes Cedex 9

(Tél :06 07 15 03 90, les après-midi uniquement sauf le mardi de 14h à 16h)

—Pièces jointes :—

kkcbghdmlcbcamii.gif	17179869184 Go
glmhembpcnkmaija.gif	17179869184 Go
mjcemfgkjcolcagn.gif	17179869184 Go
hkgpdblobhhlhbki.gif	17179869184 Go